



Abaque (ἄβαξ, ἀβάκιον)

1. Voir ordre dorique. 2. L'abaque est aussi une table qui sert à faciliter les calculs : il désigne une surface plane gravée de lignes parallèles qui servent de repères pour placer des jetons dont l'emplacement correspond à une valeur chiffrée.

🏛️ dorique

Abaton (ἄβατον)

Lieu sacré, habité par une puissance divine et en tant que tel séparé de l'environnement profane. L'accès à l'*abaton* – littéralement, lieu où il est interdit de pénétrer – peut être interdit de manière permanente, surtout lorsque le lieu sacré est un tombeau, ou autorisé dans des cas bien précis, qui prévoient la purification du fidèle, comme par exemple au portique d'incubation du sanctuaire d'Asclépios à Épidaure. L'*abaton* peut être situé en plein air ou dans un espace fermé : il porte alors souvent le nom d'*adyton*.

🏛️ *adyton*, incubation

Académie (Ἀκαδημία)

Le terme, devenu un nom commun, désigne l'école philosophique platonicienne, qui tire son nom du gymnase boisé de l'Académie

proche du sanctuaire du héros Académus, situé au nord-ouest d'Athènes.

🏛️ gymnase

Acrolithe (ἀκρόλιθον)

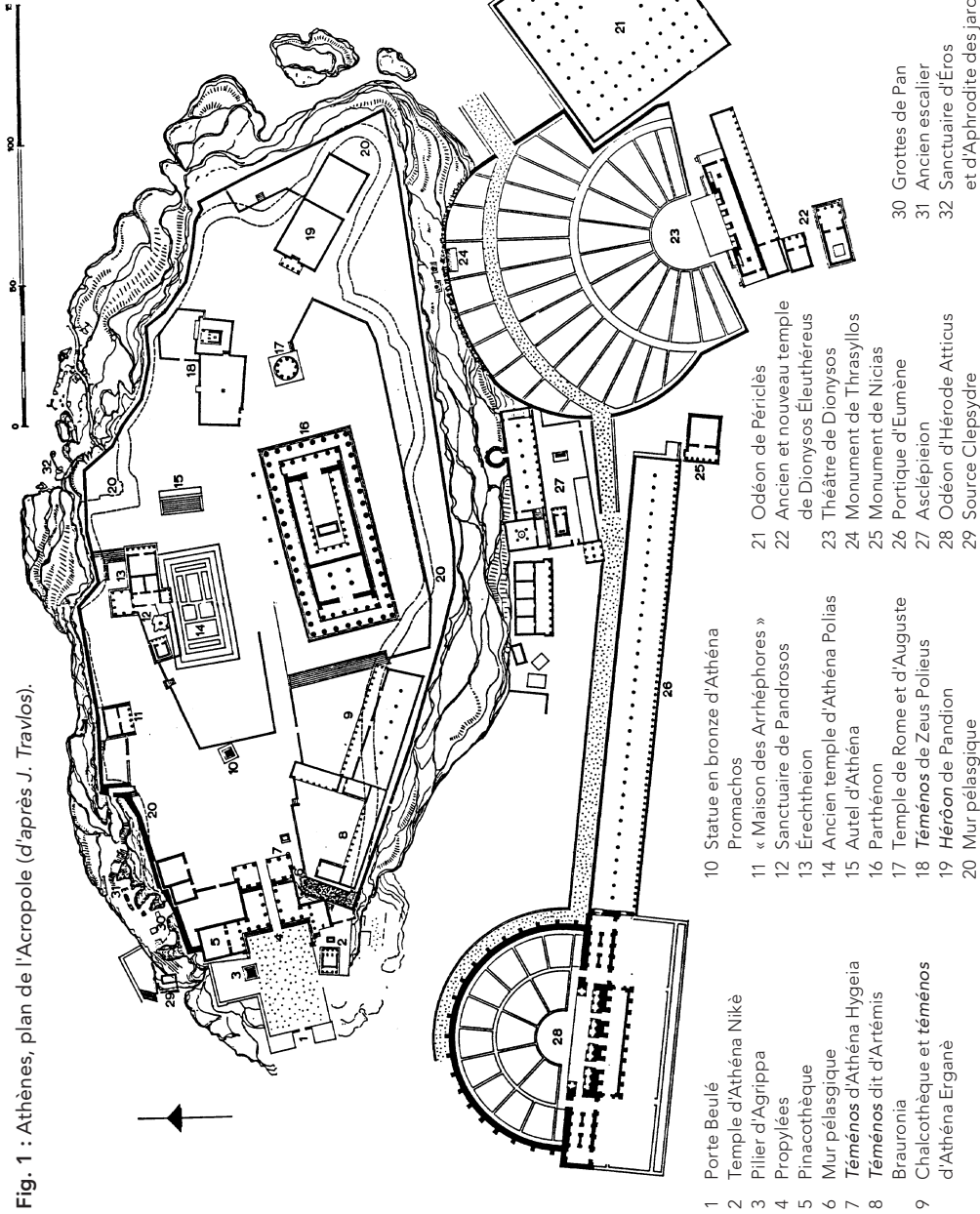
Étymologiquement, le terme désigne une statue dont les extrémités sont en marbre. Cette technique était employée pour des statues de culte colossales (*agalma*) dont la tête, les mains et les pieds nus, sculptés en marbre, s'inséraient dans le reste du corps, vêtu, en bois. Les statues chrysléphantines présentent une variante de cette technique.

🏛️ chrysléphantine, statue

Acropole (ἀκρόπολις)

Dans la ville grecque, l'acropole est la « ville haute », noyau primitif autour duquel se développe la ville basse. Les fonctions de l'acropole, variées, ne sont pas partout les mêmes et évoluent avec le temps. Comme son rôle est d'abord défensif, elle est souvent intégrée aux remparts ; mais elle peut aussi, comme à Athènes, se dresser isolée en pleine ville. Forteresse en cas de guerre, elle est en même temps à l'origine le centre du pouvoir politique : les rois de l'époque mycénienne, puis les tyrans de l'époque archaïque, y ont

Fig. 1 : Athènes, plan de l'Acropole (d'après J. Travlos).



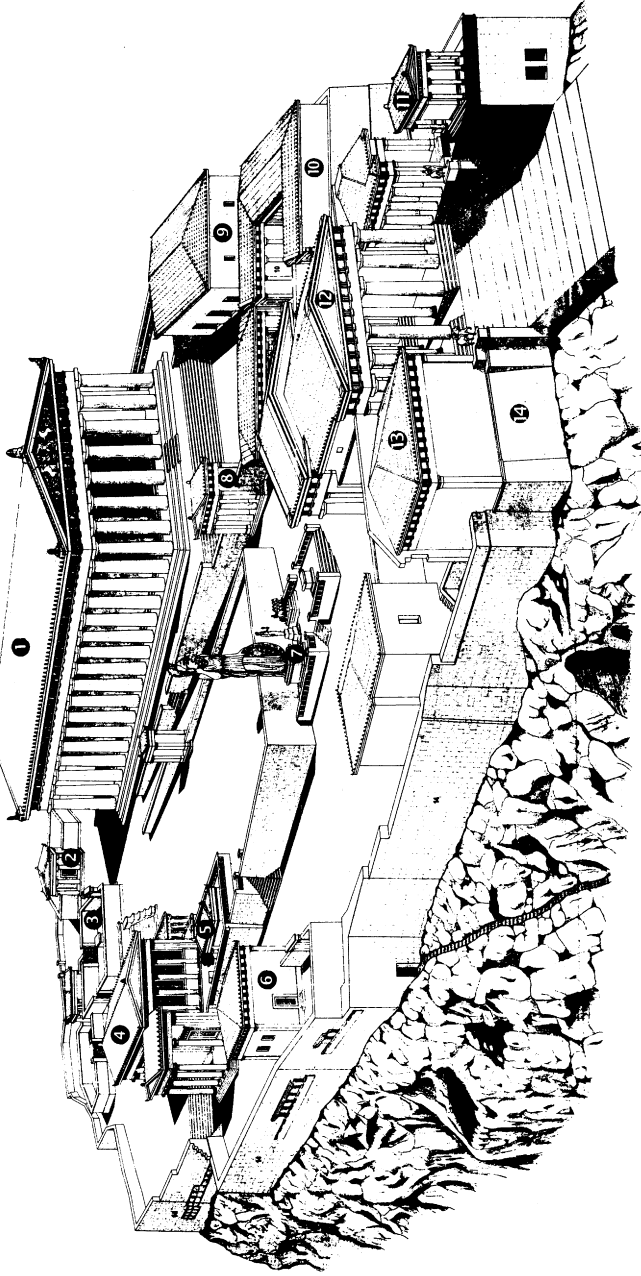
- 1 Porte Beulé
- 2 Temple d'Athéna Niké
- 3 Piller d'Agrippa
- 4 Propylées
- 5 Pinacothèque
- 6 Mur pélasgique
- 7 Téménos d'Athéna Hygeia
- 8 Téménos dit d'Artémis Brauronia
- 9 Chalcothèque et téménos d'Athéna Ergané

- 10 Statue en bronze d'Athéna Promachos
- 11 « Maison des Arrhéphores »
- 12 Sanctuaire de Pandrosos
- 13 Erechtheion
- 14 Ancien temple d'Athéna Polias
- 15 Autel d'Athéna
- 16 Parthénon
- 17 Temple de Rome et d'Auguste
- 18 Téménos de Zeus Polieus
- 19 Héroron de Pandion
- 20 Mur pélasgique

- 21 Odéon de Périclès
- 22 Ancien et nouveau temple de Dionysos Eleuthèreus
- 23 Théâtre de Dionysos
- 24 Monument de Thrasyllos
- 25 Monument de Nicias
- 26 Portique d'Eumène
- 27 Asclépeion
- 28 Odéon d'Hérode Atticus
- 29 Source Clepsydre

- 30 Grottes de Pan
- 31 Ancien escalier
- 32 Sanctuaire d'Eros et d'Aphrodite des jardins

Fig. 2 : Athènes, restitution de l'Acropole (d'après J. Austen).




- | | |
|--|--|
| 1 Parthénon | 8 Porte monumentale |
| 2 Hérôon de Pandion | 9 Chalcothèque |
| 3 Sanctuaire de Zeus Polieus | 10 Soi-disant sanctuaire d'Artémis Brauronia |
| 4 Érechtheion | 11 Temple d'Athéna Nikè |
| 5 Sanctuaire de Pandrosos | 12 Propylées |
| 6 « Maison des Arrhéphores » (Braurionion ?) | 13 Pinacothèque |
| 7 Statue en bronze d'Athéna Promachos | 14 Mur de Thémistocle |

leur demeure. L'installation d'une garnison, sous le régime tyrannique, par exemple à Athènes avec Pisistrate et ses fils, permet de tenir en respect la ville basse, vers laquelle émigre le pouvoir politique après la chute de la tyrannie. À ces fonctions, défensive et politique, s'ajoute souvent une fonction religieuse : c'est naturellement sur le lieu le plus élevé de la ville, qui peut être aussi le siège de cultes très anciens, que les temples sont construits en plus grand nombre. Ils fournissent parfois l'occasion, comme à Athènes, d'exalter la puissance et le rayonnement de la cité. Les acropoles les plus célèbres, dans la Grèce classique, étaient celles d'Athènes, d'Argos, de Corinthe – l'Acrocorinthe –, et de Thèbes – la Cadmée ; pour l'époque hellénistique, Pergame présentait un exemple d'acropole parfaitement aménagée.

L'acropole d'Athènes est la plus connue des acropoles grecques antiques, au point qu'on la désigne simplement comme « l'Acropole » (fig. 1-2). Plateau rocheux large de 300 m sur 150 m et haut de 50 m, accessible d'un seul côté par une pente abrupte, elle avait vocation à être la citadelle de la ville, ce qu'elle fut au moins dès le XIII^e siècle ; forteresse où se retranchèrent les tyrans jusqu'en 510, elle est dès l'époque archaïque couverte d'édifices religieux. Tous ces monuments furent détruits lors de l'invasion perse de la seconde guerre médique en 480-479, durant laquelle l'Acropole servit de refuge aux derniers résistants athéniens. Bien que les fortifications aient été très vite reconstruites par Thémistocle, le rôle défensif de l'Acropole avait disparu.

La reconstruction des monuments de l'Acropole se plaça seulement dans la seconde moitié du V^e siècle, à l'initiative de Périclès, qui prit pour maître d'œuvre Phidias : de 447 à 406, les Athéniens virent se dresser le Parthénon (fig. 1, n° 16), qui abritait la statue chrysléphantine d'Athéna Parthénos, les Propylées (n° 4), le temple d'Athéna Niké (n° 2), l'Érechtheion (n° 13), auxquels s'ajou-

taient quantité d'œuvres variées, statues de marbre et de bronze, telle l'Athéna Promachos, qui fut érigée dans les années 460 (n° 10), bas-reliefs et autres *ex-voto*. Athènes honorait ses dieux, mais manifestait aussi de manière éclatante sa puissance face au reste du monde grec ; la plus grande fête d'Athènes, les Panathénées, qui était consacrée à la déesse poliade Athéna et à laquelle étaient associées les cités alliées de la ligue de Délos, s'achevait sur l'Acropole et sa procession est représentée sur la frise du Parthénon (fig. 18).

 chrysléphantine, fête, poliade, roi, tyran

Acrotère (ἀκρωτήριο)

Le sommet et les angles d'un fronton sont en général surmontés d'une figure, en terre cuite ou en marbre, posée sur un socle appelé acrotère. La sculpture, qui reçoit le même nom que son socle, peut représenter un motif végétal, un *gorgoneion* ou une divinité.

 fronton


Acteur

Dans l'histoire du théâtre grec, le chœur apparaît avant les acteurs (*hypokritès*, ὑποκριτής), dont le nombre reste réduit, dans la tragédie aussi bien que dans la comédie : il n'y en aurait d'abord eu qu'un seul qui se confondait avec le poète ; Eschyle aurait ajouté un second acteur (deutéragoniste) au premier (protagoniste) ; Sophocle aurait innové en introduisant le troisième acteur (tritagoniste). À la différence des choreutes et des chorèges, les acteurs sont des professionnels dès l'époque classique.

Les changements de costume et de masque permettent aux trois acteurs, tous des hommes, de jouer plusieurs rôles dans la même pièce, aussi bien féminins que masculins. Ce masque qui cache le visage caractérise chaque personnage de la pièce et sert

aussi de porte-voix. L'acteur tragique est, à l'époque classique, chaussé de souples bottines, avant d'être par la suite juché sur des chaussures à hautes semelles, les cothurnes, et il est vêtu d'un vêtement long à manches. L'acteur comique porte un masque bouffon et un costume souvent grotesque.

Depuis la création à Athènes, en 449, du concours d'interprétation (*agôn*), le protagoniste dirige les autres acteurs en montant la pièce du poète que lui a désigné l'archonte. Les grands acteurs sont traditionnellement honorés à Athènes, en particulier par l'octroi du droit de cité depuis le début du IV^e siècle, quand ils sont étrangers, mais certains acteurs, à partir de la seconde moitié du IV^e siècle, jouissent aussi d'une grande influence politique, ce qui amena Platon à parler de « théâtrocratie » (*Lois* 701 a-b) ; ils jouent souvent un grand rôle dans l'entourage des rois. Alexandre, auquel son précepteur Aristote avait inculqué son goût pour la tragédie classique, témoigna un attachement particulier pour l'acteur Thettalos. Après la mort du roi de Macédoine (323), l'acteur Archias de Thourioi se mit au service d'Antipater, vainqueur des Grecs révoltés : ayant arrêté, entre autres, les orateurs Hypéride et Démosthène, il reçut le surnom de « chasseur d'exilés ». L'époque hellénistique voit naître et se développer les associations de technites dionysiaques, qui regroupent des acteurs ainsi que tous les métiers du théâtre et se font octroyer de nombreux privilèges.


 *agôn*, chœur, chorège, comédie, cothurne, technite, théâtre, tragédie

Adjudication

Les cités et les royaumes recouraient fréquemment au système de l'adjudication en mettant aux enchères le droit d'exploiter un terrain qui leur appartenait, ou de lever certaines taxes. À Athènes, les polètes donnaient ainsi

à ferme certains impôts et l'exploitation des mines du Laurion. Dans l'Égypte lagide, la ferme reprend le système connu à Athènes et assure des rentrées liquides. L'adjudication des fermes s'y fait au nom du roi, avec affichage préalable et cahier des charges ; les acheteurs intéressés devaient s'inscrire à l'avance et faire une soumission écrite en présentant des cautions.

À Délos, à l'époque de l'indépendance (314-166), les hiéropes procédaient à des adjudications qui affermaient tous les dix ans les domaines d'Apollon et louaient ses maisons tous les cinq ans. La mise aux enchères était évitée quand le détenteur acceptait une augmentation forfaitaire de 10 % de son fermage ou de son loyer. Les hiéropes affermaient chaque année le droit de se livrer à certaines activités, droits de pêche, de pâture, de transport.

 hiérope, mines, polète

Adoption

Dans la Grèce antique, l'adoption visait à assurer la pérennité du culte familial et à permettre la transmission des biens en ligne directe. À Athènes, elle n'était autorisée qu'en cas d'absence de fils légitime et la fille, s'il y en avait une, devait épouser le fils adoptif. Celui-ci, choisi souvent dans la famille proche et pouvant être adopté jusqu'à l'âge adulte, jouissait des mêmes droits qu'un fils légitime ; lors de son adoption, il perdait ses droits du côté de son père par le sang, mais conservait ceux qu'il tenait de sa mère.

Adyton (ἄδυτον)

Lieu sacré, inaccessible au profane – littéralement, où il est interdit de pénétrer. L'*adyton* est généralement situé à l'intérieur d'un espace fermé qui le cache au profane, tel que grotte, temple ou partie de temple. Il peut être fermé en permanence ou acces-

sible dans certaines conditions à certaines catégories de personnes, serviteurs de la divinité et parfois fidèles. À Delphes, l'*adyton*, au caractère nettement chtonien, se trouvait dans une dépression située dans la partie la plus reculée de la *cella* du temple d'Apollon ; la Pythie y avait accès, alors que les consultants étaient isolés dans un édicule spécial, d'après l'hypothèse généralement admise en l'absence de témoignage archéologique. À Didymes (fig. 3), autre grand sanctuaire oraculaire apollinien, l'*adyton*, à l'intérieur du temple, était une grande cour à l'air libre, à laquelle on accédait depuis le *pronaos* par deux couloirs en pente ; seul le personnel se rendait dans l'*adyton*, les consultants demeuraient dans le *pronaos*.

☛ chtonien, temple

Aède (αἰδός)

À l'époque archaïque, musicien itinérant qui chantait des poèmes épiques en s'accompagnant de la cithare. Les poèmes homériques évoquent quelques figures d'aèdes qui se produisaient lors des fêtes ou à la cour des grands ; les Grecs se représentaient Homère lui-même comme un aède aveugle.

☛ cithare

Affranchissement

L'affranchissement, qui donne la liberté à l'esclave, peut revêtir diverses formes. La cité peut affranchir à titre exceptionnel un esclave, en récompense de services exceptionnels : son maître reçoit alors une indemnité compensatoire. L'esclave peut aussi racheter sa liberté à son maître grâce au pécule qu'il a amassé. Il peut enfin être affranchi par une simple déclaration ou par le testament de son maître, comme Épicure le fit à sa mort en 270 pour quatre esclaves.

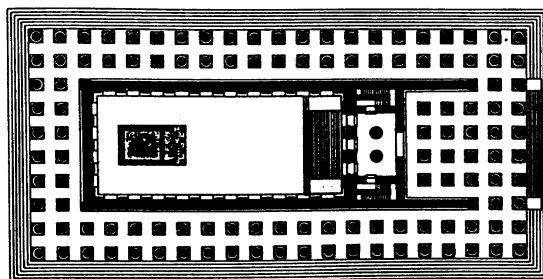
La procédure d'affranchissement par vente fictive à une divinité permet à l'esclave affranchi d'avoir le dieu pour garant, ainsi que l'attestent à Delphes de nombreux actes d'affranchissement, inscrits notamment sur le mur polygonal à l'époque hellénistique (fig. 39, n° 329). À Athènes, le maître présente l'esclave au polémarque pour l'affranchir et les affranchis sont enregistrés comme métèques. Certains affranchis pouvaient amasser une fortune considérable, comme Pasion et Phormion, les deux grands banquiers du IV^e siècle.

☛ esclave, métèque, polémarque, testament

Agalma

☛ statue

Fig. 3 : Didymes, plan du temple d'Apollon (ionique diptère, III^e siècle).



Agélai

 agôgè

Âges obscurs

Cette expression imagée désigne la période appelée aussi Moyen Âge grec, qui va de l'écroulement du monde mycénien à la « Renaissance » grecque du VIII^e siècle, reprise amorcée dès le IX^e siècle ; sa durée varie selon les auteurs, en fonction des critères d'appréciation. Au sens large, les Âges obscurs vont de 1180 à 750, période pendant laquelle nous ne connaissons pas de témoignage inscrit ; au sens étroit, ils s'étendent seulement de 1100 à 900, période la plus obscure. L'archéologie permet de constater la dépopulation brutale de la Grèce, avec une durée et une intensité variables suivant les régions : ainsi la coupure est d'une cinquantaine d'années seulement sur le site de Lefkandi dans l'île de l'Eubée. Diverses explications sont présentées pour expliquer cette régression démographique et culturelle : migrations, crise politique, catastrophes naturelles.

Agôgè (ἀγωγή)

Terme qui désigne le système d'éducation spartiate, totalement pris en main par l'État en vue de faire du futur citoyen un bon soldat. L'agôgè allait de sept à vingt ans ; elle était placée sous l'autorité d'un magistrat particulier, le pédonome. Les enfants, répartis en « bandes », les *agélai*, que commandaient des garçons plus âgés, les *irènes*, recevaient une éducation par classes d'âge, scandée par des rites de passage. À partir de douze ans, ils quittaient complètement leur famille pour vivre en commun avec leurs camarades : c'était le début de l'agôgè véritable, au cours de laquelle, mal vêtus et mal nourris, ils subissaient un dur dressage dans lequel l'aspect intellectuel de l'éducation était réduit au minimum, au profit d'une formation morale et physique, qui visait à développer en eux les

qualités militaires, ruse, hardiesse et courage ; la préparation militaire elle-même devait intervenir très tôt. À la fin de l'agôgè, les jeunes gens étaient *mellirènes*, puis *irènes* ; parmi ceux qui ont suivi l'agôgè, une élite se voit réserver la cryptie, temps de retraite à la campagne au cours duquel les *irènes* s'en prenaient aux *hilotes*. Cette éducation collective, à caractère totalitaire, avait en vue le bien de la seule communauté spartiate ; elle devint de plus en plus rigoureuse avec le déclin de Sparte, à partir du IV^e siècle.

L'héritier présomptif du roi de Sparte était seul dispensé de l'agôgè, dont Plutarque définit ainsi la nature dans la *Vie d'Agésilas* (1, 2-3) : « Comme la royauté revenait à Agis d'après la loi, Agésilas paraissait promis à vivre en simple particulier ; il reçut l'éducation appelée *agôgè* à Lacédémone, qui comporte un régime dur et pénible, mais qui enseigne l'obéissance aux jeunes. C'est pourquoi, dit-on, Simonide qualifie Sparte de "dompteuse de mortels", car, grâce à ses coutumes, elle rend les citoyens absolument soumis aux lois et bien dressés, comme des chevaux domptés dès le début. »

 cryptie, éducation, hilote, pédonome

Agôn (ἄγών)

1. L'agôn est à la fois concours et combat. Il désigne une compétition ou une lutte dont les règles sont connues et acceptées par les concurrents. L'émulation liée à la compétition est un des traits fondamentaux de la pensée grecque, à tel point que l'on parle souvent de la mentalité agonistique des Grecs, forgée dès le VIII^e siècle par l'*Illiade* et l'*Odyssée* d'Homère. Le terme s'applique au concours où les concurrents se disputent pour la gloire le prix dans différentes épreuves ; on évite en général de le traduire en français par le mot « jeu » qui, insistant sur l'aspect ludique du spectacle, désigne une réalité plus romaine que grecque. L'agôn panhellénique offre l'oc-

casation aux Grecs de se rencontrer en partageant des valeurs communes lors du grand rassemblement populaire que constitue la panégyrie. 2. Dans la comédie, l'*agôn* a un autre sens : il présente l'affrontement des deux camps opposés.

🏛️ comédie, concours, panégyrie, panhellénique

Agonothète (ἀγωνοθέτης)

L'agonothète est chargé, seul ou avec d'autres, d'organiser un concours (*agôn*). À Athènes, Démétrios de Phalère a remplacé la chorégie par l'agonothésie vers 315-310. Avec le développement de l'évergésie (évergète) au cours de l'époque hellénistique, l'agonothète finance souvent lui-même les concours et l'agonothésie devient ainsi une liturgie.

Dans l'Antiquité tardive, de nombreux passages d'auteurs chrétiens témoignent du succès des organisateurs de spectacles dans l'Orient grec : les agonothètes, qui peuvent être des enfants, font l'objet d'acclamations hyperboliques, car ils font don au peuple de divertissements appréciés.

🏛️ *agôn*, chorégie, évergète, liturgie

Agora (ἀγορά)

Toute ville grecque est pourvue d'une agora, cadre nécessaire aux activités de la cité. À l'époque archaïque, le centre politique se déplace, quitte l'acropole pour l'*agora*, place publique située dans la ville basse, aménagée autour de lieux de culte anciens. Sur cette place, dont le nom, chez Homère, signifie « assemblée du peuple », les citoyens tiennent des séances ; le conseil, les magistrats et les tribunaux s'y réunissent : l'architecture civile naît sur l'*agora*, avec des édifices qui répondent aux fonctions politiques, administratives et judiciaires de la cité. À cette fonction

politique est étroitement liée la fonction religieuse, puisque toutes les activités de la cité sont placées sous la protection des divinités poliades et des héros : les édifices publics abritent les autels des dieux, quantité de petits sanctuaires, autels, enclos et tombeaux sont dispersés sur la place ; des manifestations religieuses se déroulent sur l'*agora*.

À l'époque classique, apparaît la fonction commerciale de l'*agora*, qui devient la place du marché et se couvre de constructions légères : les paysans des environs, qui y apportent leurs denrées, et les artisans, qui viennent écouler leurs produits, se regroupent par quartiers spécialisés : c'est sur l'*agora* que les hommes viennent faire leurs emplettes, flâner de boutique en boutique, s'informer, rencontrer des amis. Souvent, les activités commerciales deviennent tellement envahissantes qu'elles chassent l'assemblée du peuple : ainsi, à Athènes, dès la réforme démocratique de Clisthène, l'*ekklesia* se réunit sur la colline voisine de la Pnyx (fig. 9) ; c'est seulement pour les votes d'ostracisme, où un *quorum* est nécessaire, que l'*ekklesia* se réunit encore sur l'*agora*. L'*agora*, la place publique par excellence, où tout le monde passe, devient le lieu privilégié des démagogues : les philosophes du IV^e siècle condamnent cette évolution et souhaitent le retour à l'*agora* primitive.

Les villes qui ont bénéficié d'un programme d'urbanisme, à partir du IV^e siècle, comme Milet (fig. 10) ou Priène, ont intégré dans un plan orthogonal une *agora* nettement dessinée, où chaque monument trouve une place appropriée. Dans les villes, en revanche, où le cadre architectural n'a pas été conçu dès l'origine comme un ensemble, l'*agora*, avec ses aménagements successifs, qui parfois lui donnent un air disparate, reflète l'histoire de la cité : l'*agora* d'Athènes, dont les monuments illustrent l'évolution de la démocratie athénienne, a valeur d'exemple (fig. 4).